

1-3 Rue de la Cokerie ZAC du Cornillon
B.P. 72 93213 ST DENIS LA PLAINE CEDEX
 Tél.:01 49 46 10 00 . Fax : 01 49 46 01 73
 SAS au Capital : 20 130 950 Euros
 N° Siret : 322 593 203 00084 - Code APE : 4651Z
 TVA EUR : FR 48 322593203
 RCS 322 593 203 Bobigny

Adresse de livraison

SI CONTACT, SAIZ MARIVON
 400 RUE PIERRE BERTHIER, BP 90173, 13795
 AIX EN PROVENCE CEDE, France FR
 Tva intracommunautaire :FR00827498460

SI CONTACT
 400 RUE PIERRE BERTHIER
 BP 90173
 13795 AIX EN PROVENCE CEDE

N°. de commande: 3101192
N°. de client 40001225
Rep: 12

N°. de facture 1803473 **Numéro de marché:**

N°. de commande client: DEV0180739

Article	Libellé	Quantité	Prix €	Remise	Total €
N°. de livraison:	3167212 du 07.09.2021				
BHPC2P25	0888182031728 N.935XL CART MAGENTA OJ 6230 Origine Republique de Singapour	3	15,70		47,10
	DEEE M6APIT01 de 0 à 0,05Kg	3	0,01		0,03
N°. de livraison:	du				
C2P26AE	0888182034651 N.935XL CART JAUNE OJ6230 Origine Republique de Singapour	3	15,34		46,02
	DEEE M6APIT01 de 0 à 0,05Kg	3	0,01		0,03
N°. de livraison:	du				
CE740A	0884420306184 307A.TONER N HP LJ CP5225/220 Origine Japon	1	124,91		124,91
PORT	PORT FRAIS DE PORT Origine France	1	15,00		15,00

Eco Mobilier	Copie France	DEEE	Montant HT	TAUX	Montant TVA	NET À PAYER
		0,06	233,09	20,00	46,62	279,71

REGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE A 30 JOURS

LCL FR32 3000 2048 6500 0007 2713 Z23

MERCI DE	Client :	40001225
Joindre de	Facture :	1803473
Papillon à	Montant :	279,71 Eur
Votre Règlement	Echeance :	09.10.21

T.V.A. ACQUITÉE SUR LES DÉBITS

Les marchandises vendues voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit leur point de départ, et même si l'envoi est fait franco de port, toute réclamation n'est admise que pendant la huitaine qui suit la réception des marchandises. Lacheteur ou réceptionnaire est prié de vérifier à la réception afin de conserver son recours contre le transporteur, seul responsable. Elles sont payables à Saint Denis. L'expédition franco sur les traites ou l'acceptation de règlement n'opèrent ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Bobigny est seul compétent.

Les marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix (loi du 12 Mai 1980). Pour Copie France, remboursement redemande cf. <http://www.copieprivee.culture.gouv.fr>

Aucun escompte supplémentaire ne sera accordé pour paiement anticipé. Pénalité pour paiement tardif: 1 fois 1/2 le taux légal au prorata temporis conformément à la loi 92 1442 du 31.12.92.

Conformément à l'article D 441-5 du Code de commerce : « Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du I de l'article L. 441-6 est fixé à 40 euros. »